

Favoriser la paix et la sécurité

Maintien de la paix et de la sécurité internationales



Notre action

- Prévention, maîtrise et règlement des conflits
- Les femmes et la paix et la sécurité
- Appui à la consolidation de la paix
- Politiques, évaluation et formation
- Assistance électorale
- État de droit et institutions chargées de la sécurité
- Protection des civils

Notre équipe

- Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix
- Département des opérations de paix
- Missions de maintien de la paix, missions politiques et bureaux

Un Casque bleu échange avec des enfants à Tong, au Soudan du Sud.



Des Casques bleus de la FINUL effectuent une patrouille à pied avec des soldats de l'armée libanaise le long de la Ligne bleue.



« Nous devons apprendre à naviguer dans la tourmente actuelle. Non seulement pour préserver les acquis en matière de sécurité collective et de cadres normatifs universels, mais aussi pour ouvrir la voie à une paix durable. »

Rosemary A. DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix

(Liban-Sud, février 2023) © FINUL/Pasqual Gorriz

Le contexte

La paix et la sécurité mondiales ont été mises à rude épreuve en 2023. Les conflits ont fait rage à Gaza, au Soudan et en Ukraine, mais aussi dans bien d'autres régions : ils ont entraîné la mort, détruit des moyens de subsistance, déplacé des millions de personnes et **poussé à la limite nos capacités de rétablissement de la paix et d'action humanitaire, de même que celles de nos partenaires**. D'autres problèmes persistent sur la scène mondiale, des guerres civiles interminables qui aggravent la crise climatique à la montée des inégalités et de la menace terroriste, en passant par la **remise en cause généralisée des droits humains et de l'égalité des genres** et la mise au point insuffisamment réglementée de technologies dangereuses.

Nos objectifs

Au cœur de notre action se trouve la **diplomatie pour la paix**, guidée par la Charte des Nations Unies et les mandats de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Grâce aux activités que nous menons dans les domaines des affaires politiques et de la consolidation et du maintien de la paix, nous **aidons les États** à prévenir, gérer et régler les conflits, en mettant l'accent sur la **participation des femmes et des jeunes aux processus politiques**. La prévention des violences sexuelles liées aux conflits, des violations graves contre les enfants dans les situations de conflit armé et des atrocités criminelles occupe une place centrale dans notre travail. Dans tout ce que nous faisons, nous **attachons la plus grande importance à l'application de la politique de tolérance zéro de l'ONU** à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles.



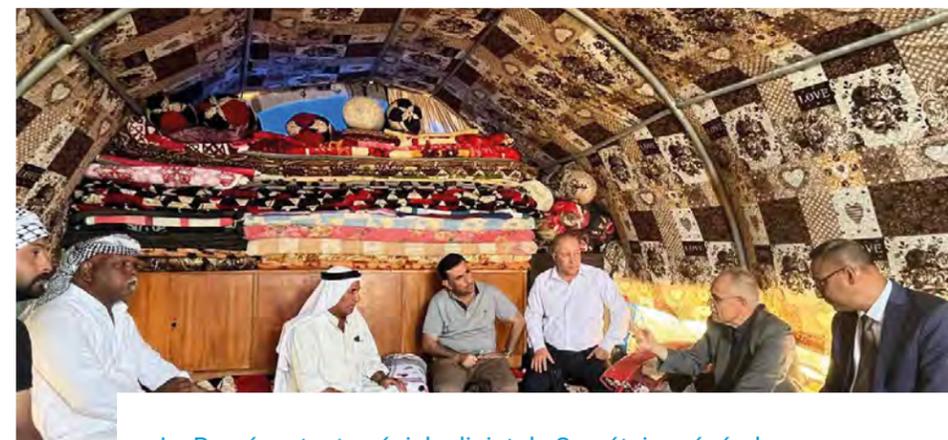
« L'objectif du maintien de la paix est d'aider les parties à mettre fin à un conflit par la négociation d'accords de paix et la recherche de solutions politiques, et par leur application. Dans un monde plus divisé que jamais, il est essentiel que les États Membres restent unis et actifs dans leur mobilisation à cet égard. »

Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix

Nos réalisations

Prévention, maîtrise et règlement des conflits

Face à la multiplication des problèmes, le Secrétaire général a proposé son **Nouvel Agenda pour la paix**, dans lequel il a présenté des propositions concrètes pour que la logique actuelle de concurrence mondiale fasse place à une **action multilatérale en faveur de la paix dans un monde en transition**. Les États Membres y sont instamment invités à renouveler leur attachement à la Charte des Nations Unies et aux principes de confiance, de solidarité et d'universalité face au tissu de menaces qui obscurcissent notre **avenir commun**.



Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies pour l'Iraq, Ghulam M. Isaczkai, rencontre un groupe de familles déplacées récemment rentrées chez elles dans la province de Salaheddin.

(Yathreb, mai 2024) © Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

Nos activités de maintien de la paix

76 000

Casques bleus

6 000

soldates de la paix

120

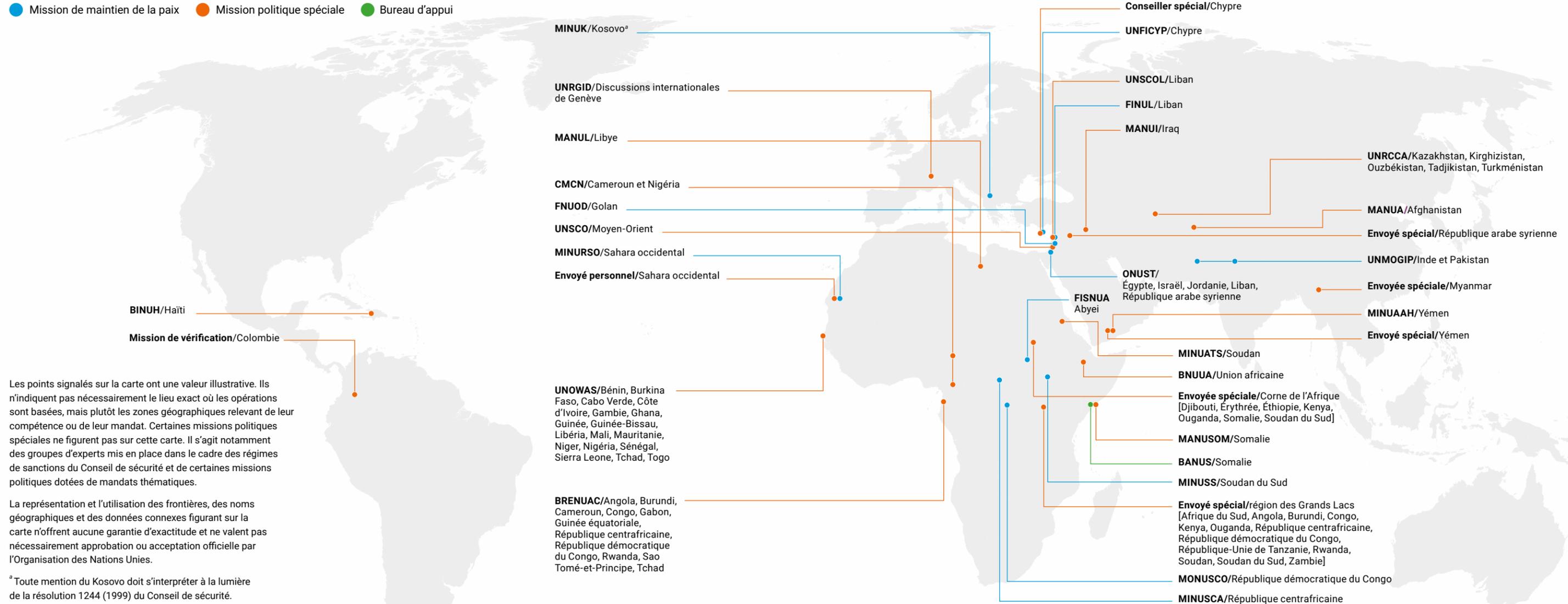
pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police

11

opérations de paix

Opérations de maintien de la paix, missions politiques spéciales et bureaux d'appui

● Mission de maintien de la paix ● Mission politique spéciale ● Bureau d'appui



Les points signalés sur la carte ont une valeur illustrative. Ils n'indiquent pas nécessairement le lieu exact où les opérations sont basées, mais plutôt les zones géographiques relevant de leur compétence ou de leur mandat. Certaines missions politiques spéciales ne figurent pas sur cette carte. Il s'agit notamment des groupes d'experts mis en place dans le cadre des régimes de sanctions du Conseil de sécurité et de certaines missions politiques dotées de mandats thématiques.

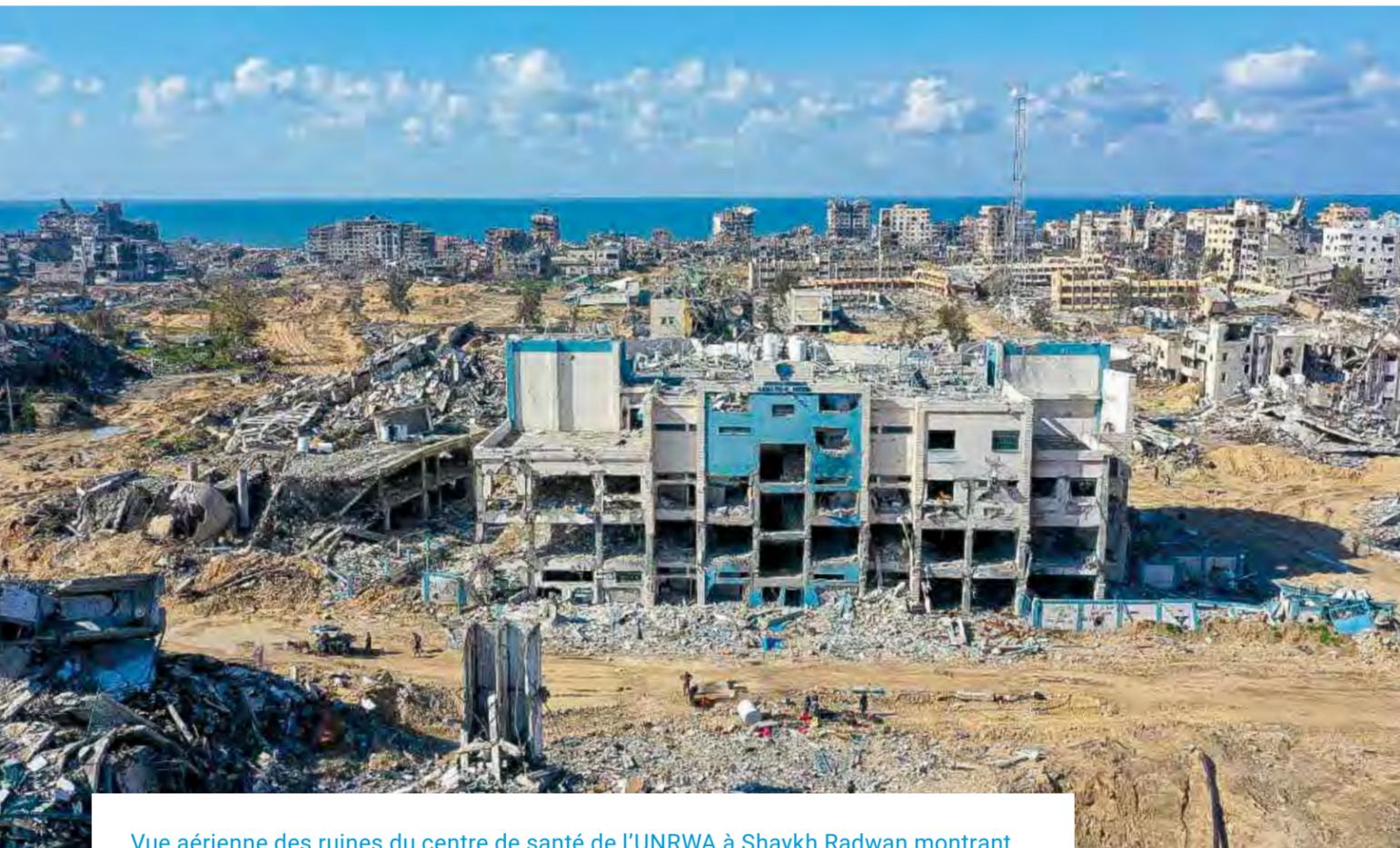
La représentation et l'utilisation des frontières, des noms géographiques et des données connexes figurant sur la carte n'offrent aucune garantie d'exactitude et ne valent pas nécessairement approbation ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

^a Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

SIGLES ET ACRONYMES

BANUS	Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie	MANUA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	UNOWAS	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
BINUH	Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	MANUI	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	MINUSS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud	UNRCCA	Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale
BNUUA	Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine	MANUL	Mission d'appui des Nations Unies en Libye	MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo	UNRGID	Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève
BRENUAC	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	MANUSOM	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	UNSCO	Bureau du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient
CMCN	Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	MINUAAH	Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	UNSCOL	Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban	MINUATS	Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan		
FISNUA	Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei	MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo ^a				
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement	MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental				

En plus des missions énumérées ici, un envoyé personnel du Secrétaire général participe aux efforts de rétablissement de la paix au Mozambique. Note : Ce bureau a été fermé en octobre 2023.



Vue aérienne des ruines du centre de santé de l'UNRWA à Shaykh Radwan montrant l'ampleur des destructions subies dans la bande de Gaza depuis octobre 2023.

(Gaza, février 2024) © UNRWA/Abdallah Alhaj

Appui aux efforts de médiation

152

missions d'appui à la médiation dans différents domaines : élaboration des constitutions, arrangements en matière de sécurité, égalité des genres et inclusion, et ressources naturelles

28

contextes nationaux, dans 5 régions

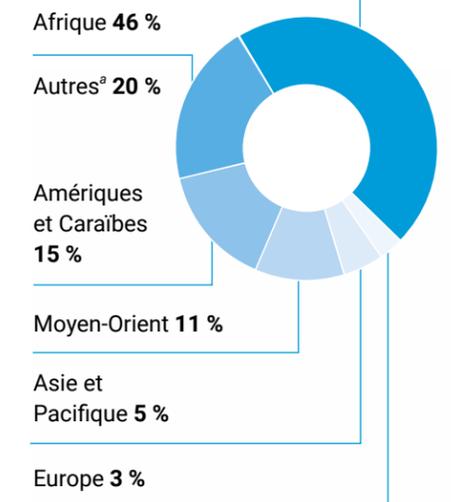
Pour la première fois en 34 ans, le Secrétaire général a invoqué l'Article 99 de la Charte pour porter les hostilités engagées dans la bande de Gaza et en Israël à l'attention du Conseil de sécurité, compte tenu des effroyables souffrances humaines, des destructions physiques et des menaces générales pour la paix et la sécurité internationales qu'elles ont engendrées. Il n'a cessé de plaider en faveur d'un **cessez-le-feu humanitaire immédiat** et de la **libération de tous les otages**. Nous avons poursuivi nos efforts de dialogue avec les pays de la région pour prévenir une escalade régionale, y compris de part et d'autre de la Ligne bleue, entre le Liban et Israël. Par l'intermédiaire du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, nous avons continué à œuvrer en faveur de la paix, afin de **mettre un terme à l'occupation** et de concrétiser la solution des deux États conformément au droit international et aux résolutions des organes de l'ONU, c'est-à-dire par la création d'un **État palestinien souverain et pleinement indépendant, dont la bande de Gaza ferait partie intégrante**.

Le Secrétaire général et les hauts responsables ont également continué à défendre les intérêts des personnes touchées par d'autres grands conflits. Au Soudan, nous avons contribué à des initiatives de consolidation de la paix dans un contexte de violence persistante et **nous soutenons les efforts de médiation** entre toutes les parties prenantes pour aider à rétablir la paix. L'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens, qui s'est poursuivie pendant la majeure partie de l'année 2023, a **aidé à stabiliser les cours des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux**, malgré le conflit en Ukraine.

L'Organisation s'est concertée avec les membres du Conseil de sécurité pour faciliter la tenue de 400 séances du Conseil, l'établissement de plus de 50 résolutions et déclarations de la présidence, l'organisation de plus de 100 séances de comités de sanctions et d'autres groupes et l'envoi de deux missions sur le terrain dans des contextes fragiles et des situations de crise.

Dans des circonstances difficiles, nous avons également intensifié nos activités de prévention, de gestion et de règlement des conflits ainsi que de consolidation de la paix, et ce, dans l'ensemble des missions politiques spéciales, des bureaux et des opérations de maintien de la paix. **Plus de 76 000 soldats de la paix ont contribué à la protection quotidienne de civils**, notamment au Liban, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, ainsi qu'à Abyei. En République démocratique du Congo, les forces de maintien de la paix sont intervenues pour contrecarrer la multiplication des attaques contre les civils. Au Mali, nous avons géré le retrait ordonné de plus de 13 000 personnes travaillant pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et transféré ses bases alors que les conditions de sécurité se dégradaient rapidement. Grâce à l'initiative Action pour le maintien de la paix, nous avons continué à investir dans l'amélioration des performances, des capacités et de la sécurité des opérations de maintien de la paix face à des menaces nouvelles, telles que les campagnes ciblées de désinformation et de désinformation.

Répartition régionale de l'aide au renforcement des capacités et à la médiation



^a Sont inclus dans la catégorie « Autres » les projets – principalement de renforcement des capacités – qui ne sont pas spécifiques à une région donnée



Le Secrétaire général, António Guterres, rencontre des familles d'otages israéliens.

(New York, juin 2024) © Photo ONU/Mark Garten

Conseillères et conseillers pour la paix et le développement

133

conseillères et conseillers internationaux présents dans 74 pays

46

conseillères et conseillers nationaux, soit une augmentation de 40 % depuis 2020

Nos missions politiques spéciales ont travaillé avec les parties aux conflits pour faciliter les cessez-le-feu et favoriser des processus de paix et des processus politiques inclusifs. Par exemple, **notre action diplomatique au Yémen a contribué à un cessez-le-feu à l'échelle du pays** et à un engagement renouvelé en faveur d'un processus politique inclusif. En Colombie, le Conseil de sécurité a élargi notre mandat pour que le suivi de l'accord de cessez-le-feu entre les autorités et l'Armée de libération nationale soit assuré. Nous avons également accompagné le processus d'édification de l'État et de réconciliation en Somalie en encourageant le dialogue et un large consensus sur les principales priorités nationales.

Nos partenariats avec les organisations régionales sont toujours plus essentiels pour la prévention des conflits et la paix. Nous avons travaillé avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour apaiser les tensions après le changement anticonstitutionnel de gouvernement survenu au Niger. Nous avons également **aidé la Communauté économique des États de l'Afrique centrale à lutter contre les discours de haine et à encourager les jeunes et les femmes à s'engager en politique**. La résolution 2719 (2023) du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité, a marqué une étape importante, en ce qu'elle aidera les opérations de soutien à la paix menées par l'Union africaine à avoir accès aux contributions des États Membres, renforçant ainsi notre partenariat avec l'Union africaine.

En outre, nous fournissons aux États Membres un appui hors du cadre des missions. Par exemple, nous avons aidé le Gouvernement chilien à mettre sur pied la Commission présidentielle pour la paix et l'entente, qui a pour mandat de régler par le dialogue les vieux litiges fonciers avec les populations autochtones.



Des Casques bleus travaillent au quartier général de la mission, à Djouba (Soudan du Sud).

(Djouba, mai 2023)
© MINUSS/Gregório Cunha



Des ex-combattants et des victimes du conflit dans les forêts de la région des monts de María ont fondé deux associations d'apiculteurs qui collaborent sur des projets de réinsertion et d'intégration économique après avoir signé un accord de paix.

(Sucre (Colombie), novembre 2023) © Mission de vérification des Nations Unies en Colombie/ Esteban Vanegas

Les femmes et la paix et la sécurité

Dans le monde entier, nous avons œuvré en faveur d'une **représentation et d'une participation pleines, égales et véritables des femmes** dans les processus de paix et les processus politiques. En République démocratique du Congo, nous avons donné aux femmes des moyens de participer aux élections de décembre 2023 en les formant à la tenue de campagnes politiques et en accompagnant leur inscription sur les listes électorales, et nous avons contribué à la création d'un nouveau réseau d'observatrices électorales. En Colombie, nous avons mené des consultations et des actions de sensibilisation de haut niveau afin que les dirigeantes et les ex-combattantes soient davantage associées au processus de paix. En République centrafricaine, nous avons créé 12 cercles de paix, composés de 300 femmes **qui œuvrent à la promotion de la paix au niveau local**. En Afghanistan, nous avons continué à défendre fermement et publiquement auprès des autorités de facto la cause des femmes et des filles, dont les droits fondamentaux, le rôle et la place dans la société doivent être respectés.

Parité des genres dans les opérations de paix

43 %

des membres du personnel des équipes de médiation sont des femmes

36 %

des chefs et chefs adjoints des missions sont des femmes

31 %

des policiers hors unités constituées sont des femmes

24 %

des observateurs militaires et des officiers d'état-major sont des femmes

Fonds pour la consolidation de la paix : portefeuille, donateurs et portée

203 millions de dollars

Budget approuvé

132 millions de dollars

Promesses de don (de 36 pays)

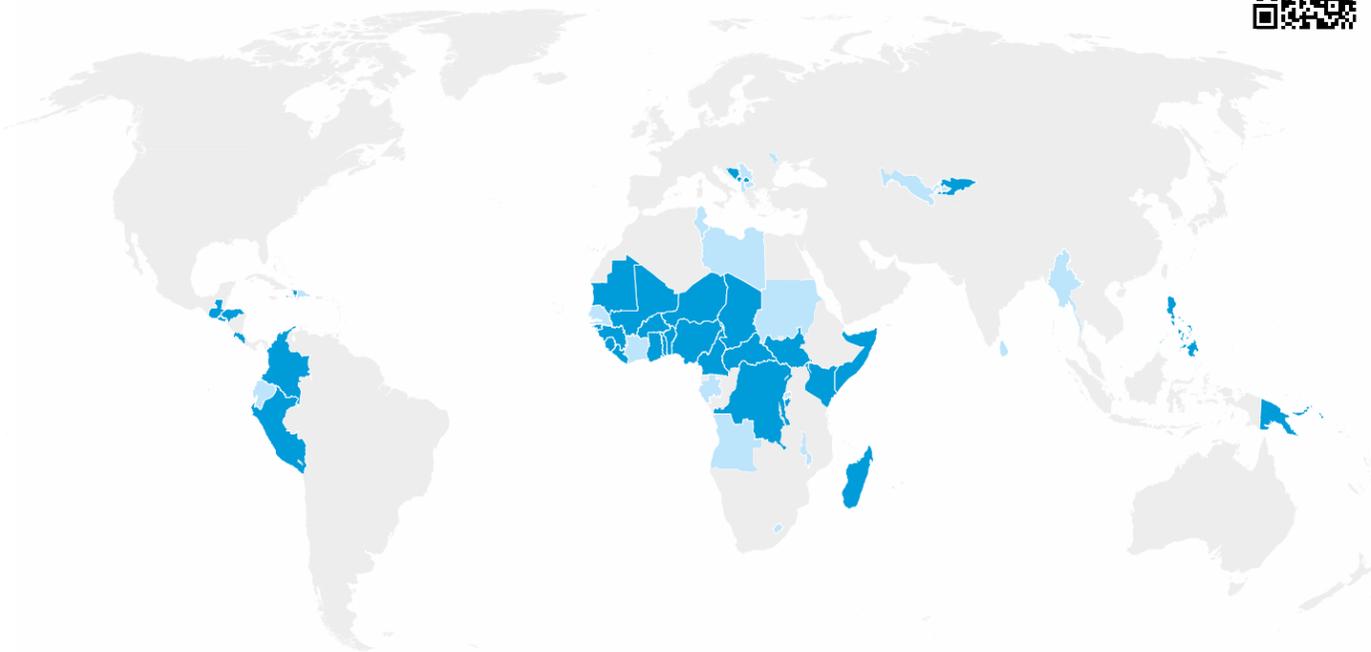
Appui à la consolidation de la paix

En 2023, nous avons aidé la Commission de consolidation de la paix à examiner la situation de 14 pays et régions dans le cadre de ses concertations thématiques, régionales et par pays. Nous avons facilité les travaux de la Commission dans le cadre de 20 concertations avec le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. Le Fonds pour la consolidation de la paix a **alloué plus de 200 millions de dollars à 36 pays et territoires** pour stimuler les plans nationaux de prévention et de consolidation de la paix. Pour la septième année consécutive, il a dépassé son objectif d'allouer 30 % des fonds à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes. Le Mécanisme d'appui aux partenariats du Bureau d'appui à la consolidation de la paix a également permis une meilleure harmonisation des stratégies et des activités avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales.

Nous avons déployé **plus de 130 conseillers en matière de paix et de développement** pour aider les parties prenantes nationales à développer leurs propres capacités de prévention des conflits et de pérennisation de la paix. Les opérations de paix des Nations Unies ont également continué à accompagner les pays hôtes hors du conflit et vers la paix en apportant un appui à la consolidation de la paix là où elles étaient déployées.

Fonds pour la consolidation de la paix : de nouveaux projets approuvés dans 36 pays et territoires, et soutien continu à 23 pays

● Projets approuvés en 2023 ● Autres pays bénéficiant d'un soutien continu du Fonds pour la consolidation de la paix



La représentation et l'utilisation des frontières, des noms géographiques et des données connexes figurant sur la carte n'offrent aucune garantie d'exactitude et ne valent pas nécessairement approbation ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.



Une délégation des Nations Unies rencontre des femmes journalistes en Afghanistan à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

(Logar, mai 2024) © MANUA/Tahmina Osta

Assistance électorale

Nous avons aidé des États Membres à organiser des **élections crédibles et ouvertes à tous et dont les résultats ont été acceptés pacifiquement**. Ainsi, nous avons fourni une assistance technique, renforcé les capacités des autorités électorales nationales, favorisé la participation politique et facilité la recherche du consensus sur des questions électorales cruciales et les codes de conduite électoraux.

Dans le cadre d'initiatives conjointes de développement des capacités, nous avons renforcé les partenariats avec le Forum des îles du Pacifique, la Ligue des États arabes et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous avons collaboré avec la Ligue pour créer la première académie de formation des femmes arabes au leadership et encouragé les jeunes à se mobiliser lors des scrutins électoraux par l'intermédiaire du Réseau arabe pour la participation des jeunes aux élections.

Nos activités d'appui en chiffres

50

États Membres et territoires ont bénéficié d'une assistance

21

élections et référendums ont fait l'objet d'une assistance

13

évaluations des besoins ont été menées



Des participants parcourent une brochure à l'occasion du lancement d'un rapport des Nations Unies intitulé « Tackling sexual violence in Somalia : prevention and protection », sur les efforts de lutte, de prévention et de protection contre la violence sexuelle en Somalie.

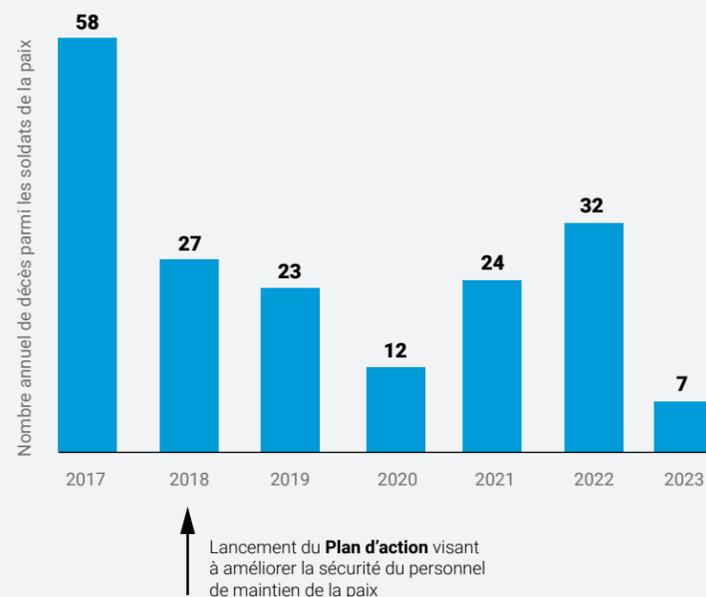
(Mogadiscio, juin 2024)
© Photo ONU/Mukhtar Nuur

État de droit et institutions chargées de la sécurité

Nos activités de soutien à l'état de droit, à la justice et aux institutions chargées de la sécurité sont restées au cœur des efforts de paix. Plus de **8 200 membres de la police des Nations Unies, répartis dans 15 missions**, ont renforcé les capacités des services de police nationaux en matière d'activités de police de proximité et d'égalité des genres. En Haïti, au Mali, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, par exemple, nous avons accompagné les activités de désarmement, démobilisation et réintégration, notamment au moyen de programmes de lutte contre la violence de proximité qui ont bénéficié à quelque 45 000 personnes, ainsi que d'initiatives de gestion des armes.

Nombre annuel de décès parmi le personnel de maintien de la paix

En 2022, les actes de malveillance ont été la principale cause (53 %) de décès parmi le personnel de maintien de la paix, dont 50 % étaient dus à des engins explosifs. En 2023, plus de 70 % des décès étaient dus à des engins explosifs.



Le Service de la lutte antimines de l'ONU a mené des actions de sensibilisation aux risques liés aux engins explosifs auprès de plus de 4,9 millions de personnes. Au Soudan du Sud, nous avons rendu environ **5,7 millions de mètres carrés de terrain exempts de menaces** liées aux engins explosifs.

Avec notre soutien, les mécanismes nationaux de responsabilité pénale ont été renforcés au Mali, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, donnant lieu à 4 600 poursuites en justice et à plus de **3 400 condamnations pour crime grave, selon un bilan établi à la fin de 2023**. Nous avons également contribué à améliorer la gouvernance du secteur de la sécurité et la sécurité des établissements pénitentiaires et accompagné la réinsertion des détenus à haut risque.

Nos activités d'appui aux institutions garantes de l'état de droit et de la sécurité

Plus de **257 800**

engins explosifs enlevés ou détruits dans le cadre des programmes de lutte antimines de l'ONU

901 km²

de terrain et 121 km de routes rendues sûres dans le cadre des programmes de lutte antimines

21 000

personnes ayant participé à des projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité

8 200

membres de la police des Nations Unies œuvrent au renforcement des capacités nationales



« Le continuum de la violence que rencontrent les enfants partout dans le monde doit être transformé en un continuum de la protection. Il faut plus que jamais investir dans la protection et le bien-être des enfants. »

Najat Maalla M'jid,
Représentante spéciale
du Secrétaire général chargée
de la question de la violence
contre les enfants



« Protéger les enfants des conflits armés et prévenir les violations graves n'est pas seulement une obligation juridique et morale, c'est aussi ce qui nous permettra d'aller vers une paix durable pour tous. »

Virginia Gamba,
Représentante spéciale
du Secrétaire général pour
la question des enfants et
des conflits armés

La violence contre les enfants, les enfants et les conflits armés, les violences sexuelles liées aux conflits et la prévention du génocide

En 2023, la violence contre les enfants a continué à augmenter, atteignant des niveaux inédits, du fait des crises multiformes et concomitantes qu'a connues le monde. Pour prévenir efficacement la violence contre les enfants et les en protéger, il faut appréhender le continuum de la violence de façon globale, avant, après et pendant un conflit. Afin de mieux comprendre les mesures de prévention, nous avons aidé à organiser des **dialogues intergénérationnels entre des enfants déplacés, réfugiés ou migrants et des décideurs politiques**. Ces dialogues sont venus s'ajouter à la campagne de sensibilisation mobilisée par la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants sur la nécessité urgente de renforcer la protection des enfants en situation de déplacement en temps de crise compte tenu du nombre croissant d'enfants déplacés dans toutes les régions. **Sur les 117,3 millions de personnes déplacées dans le monde, on estime que 40 % sont des enfants.**

La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés ainsi que nos partenaires sur le terrain ont contribué à mettre en chantier de nouveaux plans d'action visant à faire cesser les violations contre les enfants. Grâce à cette mobilisation, plus de 200 000 enfants ont été libérés par des parties à un conflit depuis 2000 et ils seront plus de 10 600 à bénéficier d'une aide à la réintégration en 2023. Nous avons constaté et signalé plus de 33 000 violations graves commises contre des enfants dans 26 situations de conflit à l'échelle d'un pays ou d'une région.

La violence sexuelle persiste en tant que tactique de guerre, de torture et de terrorisme dans un contexte d'aggravation des crises, qu'elles soient d'ordre politique ou qu'elles menacent la sécurité. Les femmes et les filles sont particulièrement exposées aux viols et aux enlèvements perpétrés par des acteurs étatiques ou non, ce qui entrave leurs activités de subsistance et leur accès à l'éducation tout en permettant aux groupes armés de s'enrichir. Malgré le cadre établi par le Conseil de sécurité en 2008, il ressort de notre rapport annuel sur les violences sexuelles liées aux conflits (S/2024/292) que les normes internationales en la matière demeurent peu respectées. Il pèse sur 11 acteurs étatiques et 47 acteurs non étatiques des soupçons crédibles d'avoir commis des violations systématiques. Face à ces problèmes, nous nous sommes employés à renforcer les capacités des autorités judiciaires et des organismes nationaux chargés de l'application de la loi et à appuyer leur action, en renforçant la responsabilité effective dans plus d'une dizaine de pays afin de mieux prévenir et combattre les violences sexuelles liées aux conflits. Nous avons également contribué à ce que des centaines de personnes ayant survécu à des violences sexuelles liées à un conflit, notamment au Mali et dans le contexte de l'exploitation minière artisanale en République démocratique du Congo, puissent bénéficier d'une aide sur les plans médical, psychosocial et juridique et aux fins de leur intégration socioéconomique.

Nous avons défendu la cause de la prévention du génocide et des crimes connexes que sont les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, et surveillé les risques que de tels crimes se produisent. La Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide a fait part de ses préoccupations concernant les situations de génocide en puissance au Moyen-Orient et dans d'autres régions. **Nous avons coopéré directement avec des groupes vulnérables et renforcé les capacités nationales de prévention** en aidant cinq équipes de pays des Nations Unies à élaborer des plans d'action visant à s'attaquer aux discours de haine et à lutter contre eux.



Une mission d'évaluation conjointe des Nations Unies entre dans Bukavu (République démocratique du Congo) pour évaluer les signalements de menaces contre les civils.

(Bukavu, avril 2023) © MONUSCO/ Michael Ali



« La dissuasion des crimes de violence sexuelle liés aux conflits passe par l'assurance que des poursuites seront systématiquement engagées contre leurs auteurs et menées à leur terme. On ne doit plus pouvoir violer impunément. »

Pramila Patten,
Représentante spéciale du
Secrétaire général chargée de la
question des violences sexuelles
commises en période de conflit



« La prévention reste essentielle. Face à une omniprésence des discours haineux et des incitations à la haine, à la remise en cause des génocides passés et aux attaques portées contre des civils en raison de leur identité, nous devons agir, et ce, dès aujourd'hui. »

Alice Nderitu,
Conseillère spéciale
du Secrétaire général
pour la prévention du génocide